

MASON GRAPHITE

MASON GRAPHITE VEND SES ACTIONS DE NANOXPLORE POUR UN MONTANT NET DE 28,2 M\$

*Le 10 septembre 2019
Montréal, Québec, Canada*

Mason Graphite Inc. (« Mason Graphite » ou « la Société ») (TSX.V: LLG ; OTCQX: MGPHF) annonce la vente, le 9 septembre 2019, de son investissement dans la société NanoXplore Inc. (« NanoXplore ») (TSX-V: GRA ; OTCQX: NNXPF).

Ainsi, la Société a procédé à la vente de 22 188 333 actions ordinaires pour une considération nette totale de 28,2 M\$. Ces actions ordinaires, qui représentaient 18.3% de NanoXplore, avaient été acquises lors de différents placements privés effectués par NanoXplore à un coût total de 4,5 M\$. Après cette vente Mason Graphite ne détient plus aucune action ordinaire de NanoXplore.

Le produit de cette vente représente un des éléments clés de la structure du financement de construction du projet du Lac Guéret en cours de négociation. Cette transaction est non-dilutive pour les actionnaires de la Société, qui est un des objectifs du financement en cours. Les fonds recueillis s'ajoutent aux 45 M\$ levés par le biais d'un placement privé en actions effectué au début de 2018 et dont la vaste majorité a depuis été allouée à des dépenses d'exécution du projet Lac Guéret. Ils permettront autant la poursuite du projet Lac Guéret que des travaux de développement des produits à valeur ajoutée dont les matériaux pour batteries lithium-ion ainsi que d'augmenter le fond de roulement. Pour le projet Lac Guéret, tous les équipements principaux sont déjà sur le site de construction et l'ingénierie de détails est maintenant achevée à 75% alors que les travaux de pilotage se poursuivent pour le projet de produits à valeur ajoutée.

Les actions vendues ont été acquises par Martinrea International Inc. (TSX : MRE ; OTCQX : MRETF), maintenant l'actionnaire principal de NanoXplore, par Investissement Québec et par la Caisse de dépôt et de placement du Québec.

Benoît Gascon, Président et Chef de la direction de Mason Graphite, a commenté : « Mason Graphite est fière d'avoir contribué au succès de NanoXplore dès les tous débuts de l'entreprise en 2014 et cette relation stratégique va se poursuivre. C'est avec enthousiasme que nous fournirons NanoXplore avec notre graphite du Lac Guéret. De plus, il est à souligner le haut calibre ainsi que le caractère stratégique des entités faisant l'acquisition de ce bloc d'actions permettant le développement futur de NanoXplore. »

Mason Graphite n'a pour le moment pas l'intention d'acquérir, à court ni à long terme, de titres ou instruments de NanoXplore autrement que par l'exercice éventuel des bons de souscription détenus par Mason Graphite.

La déclaration selon le système d'alerte relativement à ce communiqué de presse a été déposé sur le Système SEDAR (System for Electronic Document Analysis and Review) sur le site www.sedar.com, sous le profil d'émetteur de NanoXplore.

À propos de Mason Graphite et du projet du Lac Guéret

Mason Graphite est une compagnie minière canadienne dédiée au développement du gisement de graphite naturel du Lac Guéret dont elle détient 100 % des droits. La Société est dirigée par une équipe expérimentée possédant plus de 5 décennies d'expérience dans le graphite, notamment dans la production, la vente ainsi que la recherche et le développement. Pour plus d'informations: www.projetlacqueret.com.

Mason Graphite Inc. pour le conseil d'administration,
"Benoît Gascon, CPA, CA", Président et chef de la direction

Pour plus d'informations:

Simon Marcotte, CFA, Directeur au Développement corporatif au +1 (647) 801-7273 et à info@masongraphite.com

Siège Social: 3030, boulevard Le Carrefour, bureau 600, Laval, Québec, H7T 2P5

Énoncés de mise en garde

Ce communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne en valeurs mobilières. Toute information contenue dans ce document qui n'est pas clairement de nature historique peut constituer un énoncé prospectif. En règle générale, ces énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation d'une terminologie prospective comme « planifie », « s'attend » ou « ne s'attend pas », « est prévu », « budget », « prévu », « estime », « prévisions », « a l'intention », « anticipe » ou « ne prévoit pas », « croit », ou des variantes de ces mots et expressions ou l'énoncé que certaines actions, certains événements ou résultats « peuvent », « pourraient », « seraient », « seront prises », « se produire » ou « être atteint ». L'information prospective est assujettie à des risques connus et inconnus, des incertitudes et autres facteurs qui pourraient rendre les résultats réels, le niveau d'activité, les performances ou les réalisations de la Compagnie sensiblement différents de ceux exprimés ou suggérés par de telles informations prospectives. Ces risques comprennent mais sans s'y limiter : (i) la volatilité du cours des actions; (ii) les marchés mondiaux et les conditions économiques générales; (iii) la possibilité de dépréciations et de perte de valeur; (iv) les risques associés à l'exploration, au développement et à l'exploitation de gisements miniers; (v) les risques associés à l'établissement de titres de propriété et des actifs miniers; (vi) les risques associés à la participation à des coentreprises; (vii) les fluctuations des prix des matières premières; (viii) les risques associés à des risques non assurables survenant en cours d'exploration, de développement et de production; (ix) la concurrence à laquelle fait face l'émetteur à l'égard de l'embauche du personnel expérimenté et de l'obtention du financement; (x) l'accès à une infrastructure adéquate pour soutenir les activités minières, de transformation, de développement et d'exploration; (xi) les risques associés à des changements à la réglementation de l'exploitation minière régissant l'émetteur; (xii) les risques associés aux diverses réglementations environnementales auxquelles l'émetteur est assujetti; (xiii) les risques liés aux retards réglementaires et d'obtention de permis; (xiv) les risques liés aux conflits d'intérêts potentiels; (xv) la dépendance envers le personnel clé; (xvi) les risques de liquidité; (xvii) le risque de dilution potentielle par l'émission d'actions ordinaires; (xviii) la Compagnie ne prévoit pas déclarer de dividendes à court terme; (xix) le risque de litiges et (xx) la gestion des risques.

L'information prospective est fondée sur des hypothèses que la direction de l'entreprise croit être raisonnables au moment où elles sont faites, y compris mais sans s'y limiter, les activités d'exploration continues, aucun changement défavorable important dans les prix des métaux, les plans d'exploration et de développement procédant tel que prévu et la réalisation de leurs résultats attendus, l'obtention des approbations réglementaires requises, et les autres hypothèses et facteurs énoncés aux présents textes. Bien que la Compagnie ait tenté d'identifier les facteurs importants qui pourraient amener les résultats réels à différer sensiblement de ceux contenus dans les énoncés prospectifs, il peut y avoir d'autres facteurs qui fassent en sorte que les résultats ne soient pas ceux attendus, estimés ou prévus. Il ne peut y avoir aucune assurance que ces énoncés prospectifs se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux anticipés dans de tels énoncés prospectifs. Cet énoncé de mise en garde sur les informations de nature prospective a été fourni afin d'aider les investisseurs à comprendre les activités de la Compagnie, ses opérations et ses plans d'exploration et peut ne pas convenir à d'autres fins. Par conséquent, le lecteur ne devrait pas se fier indûment à l'information prospective. Les informations prospectives ne sont valables qu'à la date de ce communiqué de presse, et la Compagnie ne s'engage pas à mettre à jour ces informations prospectives, sauf conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.